

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 2006-197 DU 08 MAI 2006

Chargeant Monsieur Alexandre KPEDETIN DOSSOU,  
Ministre délégué chargé des Transports, des  
Travaux Publics et de l'Urbanisme auprès du  
Président de la République de l'intérim de Monsieur  
Jean-pierre BABATOUNDE, Ministre de  
l'Environnement et de la Protection de la Nature  
pour compter du 02 au 15 Mai 2006

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le Décret n° 2006-178 du 08 Avril 2006 portant composition du Gouvernement.

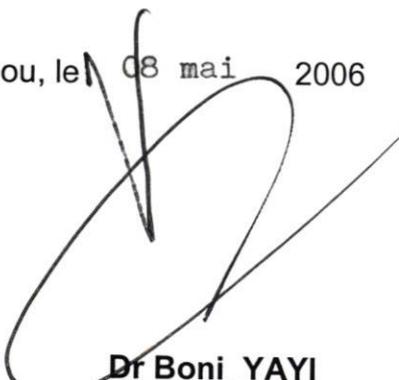
DECRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter du mardi 02 au lundi 15 Mai 2006, Monsieur Alexandre KPEDETIN DOSSOU, assurera l'intérim de Monsieur Jean-pierre BABATOUNDE, Ministre de l'Environnement, et de la Protection de la Nature, pendant son absence.

**Article 2** : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 mai 2006

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Dr Boni YAYI

**Ampliation** : PR 6- AN 4- CS 2- CC 2- HAAC2 – PM 4 – MEPN 4 – MAE 4 –  
SGG 4 – AUTRES MINISTERES 16 – DEPARTEMENTS 6.